



PRESENTATION GENERALE du DIPLOME

* **Diplôme d'Etat de la Jeunesse, de l'Education Populaire et du Sport, (DE JEPS)**

Option « perfectionnement sportif » **Arts Energétiques et Martiaux Chinois (AEMC)** - Mentions **AEC – AMCI – AMCX**

Formation 2008 / 2009 - Lieu : CREPS de Maçon – Code 09DEAEMC 01 *

* Sous réserve d'habilitation de la DRDJS Rhône-Alpes

Pour toutes informations, contacter le Département Formation :

Secrétariat : Josiane PEROMINGO - 01 40 26 94 55 **Coordinateur : Gilles BONET - 06 13 99 03 84**

Intitulé :	* DE JEPS « Perfectionnement sportif » Aemc, mentions AEC, ou AMCI, ou AMCX
Organisme de formation :	Fédération Française de Wushu Arts Energétiques et Martiaux Chinois - FFWaemc
Lieu :	CREPS de Maçon (71)
Type de formation :	En Alternance
Prérogatives Professionnelles : (le métier)	Le titulaire du DE JEPS Aemc d'une des 3 mentions ; conçoit des programmes de perfectionnement d'Aemc ; coordonne la mise en œuvre d'un projet de perfectionnement d'Aemc ; conduit une démarche de perfectionnement d'Aemc en sécurité ; conduit des actions de formation en Aemc. Ce cadre technique de niveau III exerce dans des s
Conditions de candidature :	CALENDRIER DESCRIPTIF DE LA FORMATION EN PIECE JOINTE Etre âgé de 18 ans à la date des tests de sélection Etre apte physiquement (voir modèle certificat médical dans dossier d'inscription) (- 3 mois par rapport au 25/01/09 date d'entrée) Etre titulaire du PSC 1 ou de l'AFPS Avoir eu des expériences dans l'animation sportive ou équivalente (CM, DIF, autres BEES) ou, Fournir une attestation d'expérience d'animation de groupe et d'encadrement Aemc délivrée par le responsable de structure Réussir aux tests de sélection décrits ci-après TOUS les candidats dont le dossier est COMPLET doivent le retourner à la FFW avant le 8 JANVIER 09 . Ils seront convoqués pour : - l'ETP 3 s'ils ne sont pas détenteur de l'ATT 3 ou 3 ^{ème} Duan – les TESTS de SELECTION – l'UNITÉ de POSITIONNEMENT
Exigences Techniques Préalables 3 :	ETP 3 le 23 janvier 2009 pour les candidats ne possédant pas l'ATT 3 ou 3 ^{ème} Duan. Le contenu de l' ETP 3 est identique aux ATT 3 (Descriptif ETP 3, voir site www.ffwushu.fr – Téléchargement, Documents, Formation, diplômes FFW – ATT 3 # mentions, et spécialités)
Sélection :	Test de Sélection le 23 et 24 janvier 2009 Epreuves : écrit – entretien – épreuve pédagogique Sont dispensés de l'épreuve pédagogique les détenteurs de : CM, DIF ou autres diplômes sport ou animation ou reconnus par l'Etat L'attestation pédagogique faite par la structure ne dispense pas nécessairement de l'épreuve pédagogique
Unité de positionnement :	Unité de positionnement le 25 et 26 janvier 2009
Déroulement :	14 semaines de formation en discontinues
Contenu :	UC 1 : Concevoir des programmes de perfectionnement – UC 2 : Coordonner des programmes de perfectionnement UC 3 : Conduire une démarche de perfectionnement ou d'entraînement – UC 4 : encadrer la discipline définie dans la mention en sécurité.
Calendrier :	Voir téléchargement sur le site Internet fédéral
Rythme hebdomadaire :	30 heures en 4 jours (jeudi, vendredi, samedi, dimanche la plupart du temps) – moyenne : 7 h 30 par jour
Modalités d'obtention :	Certifications en cours de formation
Nombre stagiaire maximum :	20 par mention (60 au total des 3 mentions, Aec, Amci, Amcx)
Volume horaire en centre de formation :	De 497 heures (maximum) heures à 350, 300 heures ... selon l'Unité de Positionnement
Volume horaire en entreprise :	De 588 heures (maximum) heures à 400, 300 heures ... selon l'Unité de Positionnement
Coût pédagogique de la formation :	De 3976 € si cursus maximum à minimum ?, indéfini (en attente de l'Unité de Positionnement)
Coût horaire :	8 € de l'heure
Frais d'inscription :	150 € comprenant l'Unité de Positionnement et la pension Creps des 2 jours concernés
Aides à la formation :	Voir fiche jointe
Contact secrétariat :	Josiane PEROMINGO – 01 40 26 94 55 - forma1@ffwushu.fr
Contact responsable coordinateur :	Gilles BONET – 06 13 99 03 84 – gil.bonet@free.fr

Fiche d'information DE JEPS Aemc

ORGANISMES FINANCEURS

(Liste non exhaustive)

CATEGORIE	PUBLICS	ORGANISMES FINANCEURS PRINCIPAUX		ORGANISMES FINANCEURS SECONDAIRES	FRAIS * D'INSCRIPTION (payables au moment du positionnement)
			Taux de prise en charge		
CAT 1	SALARIES	FONGECIF OPCA OPACIF	Jusqu'à 100 %	Employeurs ou Stagiaires	150 €
CAT 2	Emploi Tremplin	Conseil Régional	Jusqu'à 100 %	Employeurs ou Stagiaires	150 €
CAT 3	Demandeurs d'emploi	Assedic / Anpe	A négocier	Employeurs ou Stagiaires	150 €
CAT 4	PAS – Parcours Animation Sport	Direction Régionale et Départementale de la Jeunesse et des Sports	50 % à 100 %	Employeurs	Frais d'inscription pris en charge
CAT 5	Licencié en structure	Comité Régional ou Départemental de la FFW (si possibilité et volonté)	A négocier	Employeurs ou Stagiaires	150 €
CAT 6	Licencié en structure	Structure fédérale ou autres (si possibilité et volonté)	A négocier	Employeurs ou Stagiaires	150 €

* **N.B** : Les Frais d'Inscription à la formation DE JEPS comprennent l'Unité de Positionnement et la pension complète du Creps des 2 jours concernés.